

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2020

CONTENUS HAINEUX SUR INTERNET - (N° 2583)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 67

présenté par
Mme Brocard

ARTICLE 4

Supprimer l'alinéa 14.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'amendement n° 54.

Si l'on oblige les plateformes à déviraliser un contenu signalé, il n'est plus besoin que le CSA encourage les plateformes à le faire.